

Ce qu'en pense notre élu !



Notre métier d'éleveur s'avère, parfois, si prenant que nous pouvons oublier de confronter nos points de vue. Ces temps d'échanges sont pourtant essentiels. Ils contribuent à notre équilibre personnel et à la pérennité de nos exploitations agricoles et permettent de prendre du recul face à un problème, de remettre en question nos pratiques ou d'imaginer de nouveaux projets.

Les groupes de développement, initiés au sein du service élevage de la Chambre d'agriculture, s'inscrivent dans cette démarche. Leur objectif est de fédérer des éleveurs autour d'une thématique, d'impulser une dynamique sur un territoire, d'inciter la curiosité.

Les journées de l'élevage constituent un autre rendez-vous convivial pour se retrouver en nombre. Elles se dérouleront le 9 janvier à Neuilly-Saint-Front et le 14 janvier au Nouvion-en-Thiérache. Cette année, nous aborderons les stratégies et les solutions techniques envisageables face aux évolutions climatiques. Ces journées seront également l'occasion de découvrir des projets de production d'énergie à la ferme.

Les nouveaux outils de communication ne supplanteront probablement jamais la discussion au bout de la stabulation ou autour d'un café. Nous avons besoin de partager nos idées de façon plus confidentielle, en tête à tête avec un conseiller spécialisé pour définir les nouvelles orientations de notre exploitation, approfondir un sujet ou plus simplement valider des choix techniques. C'est dans cet état d'esprit d'ouverture que je vous invite à parcourir ce «Champs d'Actions» spécial élevage.

Régis TRICOTEAUX
Secrétaire général
de la Chambre
d'Agriculture
de l'Aisne



ÉLEVAGE

Le changement climatique : l'adaptation de l'agriculture déjà en route ?

L'adaptation de nos pratiques au changement climatique sera de plus en plus nécessaire dans ces prochaines années. L'ensemble des conseillers de la Chambre d'agriculture vous propose d'y réfléchir lors de nos prochaines Journées de l'Élevage, le 9 janvier à Neuilly-Saint-Front et le 14 janvier au Nouvion-en-Thiérache.

Depuis quelques années, nous voyons émerger dans les exploitations des modifications des pratiques agricoles, voire de nouvelles pratiques dont l'origine réside dans l'évolution du climat : avancement des dates de semis du maïs, fauche plus précoce de l'herbe, bâtiments d'élevage ventilés pour minimiser l'effet des canicules, etc.

Ces adaptations observables sont très diverses, mais toutes visent à maintenir les outils de production quitte à les faire évoluer, dans un contexte climatique devenu différent de celui des années passées.

La Chambre d'agriculture vous propose comme depuis maintenant 7 ans, de vous réunir, toutes filières confondues aux Journées de l'Élevage. Celles-ci ont rassemblé plus de 200 éleveurs de bovins laitiers, allaitants et ovins lors de l'édition 2019.

L'objectif de ces journées sera de vous présenter les différentes adaptations aux évolutions climatiques. Ces adaptations vont devenir de plus en plus nécessaires au cours des 20 ou 30 prochaines années. Les différents services de la Chambre d'agriculture se mobilisent ensemble pour vous aider à vous adapter à ce nouveau contexte. Un ingénieur de l'Institut de l'Élevage sera présent le matin, pour vous présenter une étude concernant «L'élevage face aux changements climatiques», nous y verrons les incidences sur le bien-être animal et sur le rendement fourrager.



Des pistes concrètes d'adaptation vous y seront présentées. Puis, vous pourrez assister à une présentation de différentes techniques d'épandage.

A Neuilly-Saint-Front, vous assisterez à une démonstration de composteuse ainsi que d'un épandeur muni d'un système de pesée.

Au Nouvion-en-Thiérache, le service agronomie vous présentera un analyseur capable de donner en temps réel les valeurs fertilisantes du lisier digeste lors de l'épandage.

L'après-midi, différents ateliers vous seront proposés :

- ambiance des stabulations,
- changement climatique et système fourrager,
- production d'énergie à la ferme.

Retrouvez le programme sur :

www.aisne.chambre-agriculture.fr

Contact :
Aude Delcourt



Agriculture biologique : un accompagnement de la conversion au groupe de développement

Sous l'impulsion de la demande sociétale, l'agriculture biologique fait de plus en plus d'émules. L'engouement des éleveurs axonais pour ce mode de production demeure certes mesuré et relativement récent au regard de la mutation qu'ont pu connaître certains départements du sud de la France. Pour autant, la quasi-totalité des filières animales est aujourd'hui structurée, avec l'implication d'opérateurs de dimension régionale, voire internationale. La Chambre d'agriculture accompagne depuis plusieurs années les éleveurs qui souhaitent faire évoluer leur mode de production. Chaque année, trois à quatre «cafés de la Bio» sont organisés. Ces rendez-vous permettent d'apporter une première information sur l'agriculture biologique. Ils constituent la première étape du PAB. Le PAB est un dispositif régional qui a été créé pour accompagner les agriculteurs qui désirent se convertir à l'agriculture biologique. A l'issue de cette première sensibilisation, les éleveurs qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé.



Chaque projet est unique ! Contrairement aux idées reçues, le cahier des charges offre suffisamment de latitude pour que chacun puisse trouver sa voie. Selon l'importance de la production concernée sur l'exploitation, la conversion sera partielle ou totale. Elle s'effectuera la plupart du

temps en deux étapes en production laitière, alors qu'elle sera simultanée en bovins viande et en ovins. Le système proposé prendra également en compte la sensibilité de l'éleveur vis-à-vis des différentes techniques de production et les conditions structurelles de l'exploitation. Des actions sont également menées à destination des éleveurs engagés dans ce cahier des charges. Deux rencontres sont proposées par an aux éleveurs laitiers, ils sont l'occasion d'échanger sur les résultats technico-économiques de la campagne précédente et d'approfondir des sujets techniques. De plus, des journées sont proposées aux éleveurs allaitants et ovins notamment sur la production et la valorisation des associations céréales protéagineux, la finition des animaux ou encore les médecines alternatives.

Contact :
Sébastien Juliac



Retour sur le voyage en Haute-Vienne avec un groupe d'éleveurs ovins

Lors de ce voyage qui a eu lieu les 10 et 11 septembre, nous avons pu constater les résultats d'expérimentation du CIIRPO, mais aussi de comprendre les avantages et inconvénients d'un bâtiment avec couloirs extérieures. Force est de constater, qu'il est bien aéré avec une bonne ambiance, agréable, mais le paillage reste compliqué. Par ailleurs, il n'y a pas encore eu de conditions climatiques très froides depuis sa mise en place. L'intérêt de la chicorée en condition de sécheresse a particulièrement intéressé les éleveurs présents. Les deux élevages visités étaient quant à eux aussi très intéressants, de par le cheminement et la réflexion pour réussir à atteindre leurs objectifs, la compréhension des difficultés rencontrées et les moyens mis en œuvre pour les surmonter. La première exploitation avait pour objectif de se rapprocher au maximum du système en plein air intégral. L'atelier ovin est composé de 220 brebis limousines avec agnelages mi-mars. Même s'ils se produisent en règle générale dehors, certaines agnelles mettent bas en bergerie (pour les agnelles échographiées doubles et en cas de mauvais temps). Les jeunes femelles sont luttées à 7 mois et en même temps que les brebis. Les agneaux sont vendus au maximum au sevrage pour éviter de les finir en bâtiment. Pas évident d'atteindre tous les objectifs, surtout avec les contraintes de sécheresse de ces dernières années. A l'avenir, les exploitants ont prévu de faire un essai en castrant un petit lot de mâles (avec une méthode néo-zélandaise) et de modifier la date d'agnelage pour que le plus gros se produise au premier mai. Enfin d'autres essais vont être expérimentés sur les tailles des parcelles pour faciliter les interventions notamment le bouclage. Le second élevage visité est composé d'une troupe de 1 160 brebis texel (base romane puis croisement d'absorption pour passer la troupe en charollais il y a 20 ans, enfin un nouveau croisement

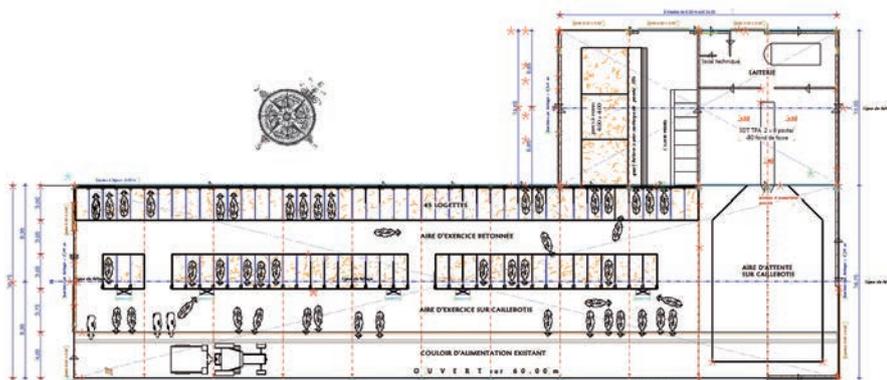


d'absorption fut réalisé il y a 10 ans pour passer en texel). Nos éleveurs thiérachiens étaient surpris de découvrir que 260 femelles de la troupe avaient une période d'agnelage en automne (avec éponges) en race texel, tout en ayant 180 % de prolificité (même s'il y a une base romane ainsi qu'une habitude au désaisonnement). Malheureusement, l'exploitation a subi depuis cette année les dégâts de myiases issues de la mouche wohlfahrtia magnifica. Très pénalisant pour les résultats techniques et économiques de l'atelier ovin, elle est aussi lourde de conséquences sur l'aspect main-d'œuvre. Espérons que cette mouche ne se retrouve pas trop rapidement dans nos plaines axonaises. Le groupe est rentré ravi avec plein d'idées dans la tête pour l'avenir.

Contact :
Sabine Delmotte

Réaliser des plans avec le service bâtiment

Le service bâtiment de la Chambre d'agriculture est à votre disposition pour la réalisation de plans liés à un projet de construction, de rénovation et d'aménagement de bâtiment et d'ouvrages agricoles. Cela concerne le logement des animaux, le stockage de fourrages, les hangars pour abriter le matériel, stocker les récoltes, etc.



L'intervention des conseillers de la Chambre d'agriculture se situe à plusieurs niveaux :

- accompagner l'exploitant à réfléchir à la conception de son projet :
- caractéristiques et dimensionnements des ouvrages pour répondre aux besoins de l'exploitation,
- implantation des bâtiments en tenant compte du bâti existant, des accès, du dénivelé, des divers règlements,...
- choix des matériaux,
- optimisation des dépenses d'investissement et de fonctionnement.
- réaliser des plans :
- des avant-projets avec vue en plan et plan de masse qui permettent de réfléchir et comparer plusieurs solutions,
- des plans en trois dimensions (pers-

pectives et insertion paysagère) pour bien visualiser à quoi ressemblera le projet,

- des plans détaillés de la solution retenue qui permettent de faire faire des devis précis aux entreprises et préparer des travaux de construction,
 - l'ensemble des pièces nécessaires à l'élaboration du permis de construire et autres dossiers réglementaires.
- N'hésitez pas à nous contacter pour avoir des renseignements complémentaires : 03 23 22 51 11.

Contacts :
Christophe Bourez
Nicolas Lion



Méthaniseurs : l'équipe élevage au service des agriculteurs



Le service élevage vous accompagne pour vos projets de méthanisation pour les aspects installations classées nécessaire au permis de construire, agréments sanitaires et plan d'épandage.

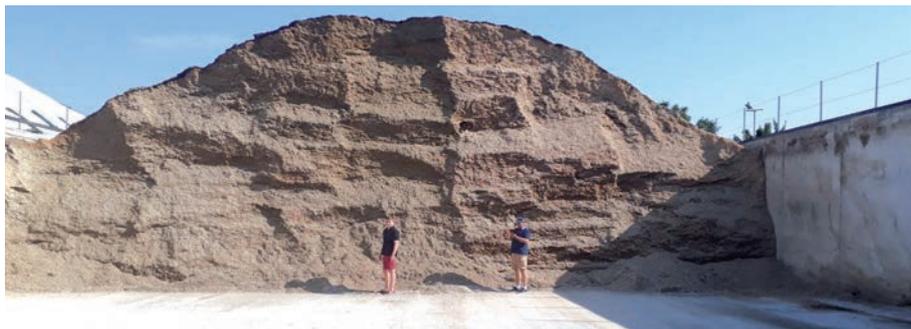
Que le projet concerne de la production de gaz (injection) ou d'électricité/chaud (cogénération) un dossier d'installation classée plus ou moins important suivant la taille du projet et de la nature des intrants doit être réalisé. Si des sous-produits animaux sont incorporés dans le méthaniseur, une demande d'agrément sanitaire doit être réalisée afin de garantir l'innocuité du digestat produit. Un plan d'épandage du digestat doit être réalisé afin d'assurer la bonne valorisation agronomique et l'innocuité de son utilisation sur des terres agricoles. En cas d'homologation, normalisation, respect à un cahier des charges, le plan d'épandage permet d'apporter la sécurité nécessaire pour gérer la production d'un lot non conforme à ceux-ci. Il est important de nous contacter dès le début de votre réflexion afin que vous puissiez respecter les jalons de votre projet de méthanisation.



Contacts :
Anne-Laure Cazier
Stéphanie Leterme
Didier Gaschet

L'engraissement de jeunes bovins en Italie

Pour les éleveurs allaitants français, les marchés et les prix des broutards et des taurillons sont très liés au marché italien. Afin de découvrir l'engraissement italien, un groupe d'éleveurs commun à la Chambre d'agriculture de l'Aisne et Jba-SICAREV s'est rendu en Italie en juin dernier.



Nous avons rencontré 10 engraisseurs spécialisés situés au nord-est de l'Italie (entre Milan et la Croatie). La moitié d'entre eux possède des ateliers de plus 800 places et possède également une unité de méthanisation alimentée avec les lisiers et/ou fumier de bovins et du maïs ensilage.

Dans plusieurs ateliers d'engraissement, nous avons vu beaucoup de femelles, produites en babynettes (abattage 20/23 mois). Ce développement est récent et correspond à une demande de supermarchés italiens.

Pour l'engraissement des broutards et broutardes, ces élevages achètent majoritairement en France par l'intermédiaire de Deltayro-SICAREV.

Le système de bâtiment est principalement sur caillebotis, avec des tapis en caoutchouc pour limiter les problèmes de pattes. Au niveau des ventilations, les bâtiments sont semi-ouverts et équipés de brasseurs d'air (avec un fonctionnement toute l'année).

La base d'alimentation est identique avec ensilage et maïs épis ensilé + maïs grain en farine. Ce choix s'explique par une très forte production du maïs (22/23 tonnes de MS en ensilage et 150 qx en grain). Le climat, les sols et l'irrigation par inondation permettent ces rendements.

Pour l'équilibre, ils complètent avec du tourteau de soja ou un correcteur du commerce.

Pour la complémentation en minéraux et en oligo-éléments, les apports sont très importants (environ le double de nos pratiques en France).

La vente de jeunes bovins s'effectue soit au kilo vifs, soit au kilo de carcasse. En juin dernier, le prix d'un taurillon charolais était de 4 €/kg carcasse et 4.20 €/kg carcasse pour la Sicile (3.75 €/kg carcasse en France à la même période).

Concernant les marges fournies par plusieurs engraisseurs, elles varient de 30 à 100 €/JB auquel il faut ajouter une aide de

l'Etat de 60 €/JB engraisés (mâles et femelles).

Ces résultats sont légèrement inférieurs à ceux obtenus en moyenne dans le groupe taurillons de l'Aisne. Les nombreux échanges ont permis de comprendre le fonctionnement de la production de viande en Italie.

Nous avons également identifié 2 évolutions à prendre en compte pour les éleveurs français :

- la demande en hausse de broutardes, mais de qualité,
- la demande de broutards et broutardes non-OGM.

Ce déplacement réalisé dans le cadre de ce groupe technique allaitant de la Chambre d'agriculture de l'Aisne a permis de répondre aux attentes des éleveurs du groupe.

Contact :
Christian Guibier

ACTU EN BREF

ÉVÉNEMENT

Les Journées de l'Élevage 2020

Pour la 7^{ème} année consécutive, la Chambre d'agriculture de l'Aisne organise les 9 et 14 janvier 2020 ses deux Journées de l'Élevage.

Pour cette nouvelle édition, le thème est l'adaptation des pratiques face au changement climatique.

Toutes les informations sur :

<https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/vos-chambres/aisne/journees-elevage/>

FORMATIONS

Consolidez vos connaissances en participant aux formations de la Chambre d'agriculture de l'Aisne !

Voici les thématiques de formations en production animale pour l'année 2020 :

- améliorer son efficacité technique et sa compétitivité économique en élevage ovin
- analyser mon coût de production pour améliorer la rentabilité de mon atelier lait
- augmenter la rentabilité de son atelier d'engraissement taurillons
- géobiologie et perturbations électromagnétiques en élevage
- gérer la biosécurité en élevage de volaille
- médecines naturelles et énergétiques : l'acupuncture en élevage
- OBSALIM : observer mes animaux et ajuster l'alimentation
- s'initier au parage des bovins
- parage des bovins : perfectionnement
- prévenir les mammites
- réussir ses méteils fourragers et/ou grains pour alimenter ses bovins allaitants, laitiers et ses ovins
- s'initier au dressage du chien de troupeau.

Renseignements sur : <https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/seformer/> ou au 03 23 22 51 11



Champs d'actions - Spécial Elevage
Décembre 2019
1, rue René Blondelle - 02007 Laon cedex
Tél. 03 23 22 50 50 - Fax. 03 23 22 51 40
www.aisne.chambre-agriculture.fr
Directeur de la publication : Robert BOITELLE
Rédacteur en chef : Airy DARBON
Chargée de communication : Camille NIAY
03 23 22 50 66 - camille.niay@aisne.chambagri.fr
Conception - Impression :
SETA - MA PROM - 03 23 22 50 28
Crédits photos : Agriculteur de l'Aisne, Ccvision,
Chambre d'agriculture de l'Aisne

SERVICE ÉLEVAGE
Tél. 03 23 22 51 11